



CAMPING DU ROUERGUE ***
 le Teulel 12200 Villefranche de Rouergue
 +33 (0)5 65 45 16 24
 email : campingrouergue@wanadoo.fr

CONTRAT DE RESERVATION 1/2

EMPLACEMENT

Entre les soussignés est convenue, aux conditions générales stipulées ci-dessous, la location d'un emplacement de camping :

DATE DU SEJOUR :

..... / / (arrivée) au / / (départ)

Nombre de personne : + de 12 ans :,

Entre 4 et 12 ans :, - de 4 ans :

Animal : oui / non (entourer) Race :

Vaccin (date) :

IDENTIFICATION DU PRENEUR

Nom : Prénom :

Profession :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Tél :

Ville :

Email :

Comment avez vous connu le camping ?

.....

La nuitée est de 12h à 12h

EMPLACEMENT		Nbre de pers ou quantité	Prix par nuit	Nombre de nuits	TOTAL
PRIX POUR 2 PERSONNES	30/05 au 10/07 x	9,00 € x =
	22/08 au 05/09 x	9,00 € x =
	11/07 au 21/08 x	11,00 € x =
	Personne supplémentaire de + de 12 ans x	3,50 € x =
	Personne supplémentaire de 4 à 12 ans x	2,00 € x =
	Personne supplémentaire de moins de 4 ans x	Gratuit =
	Tente supplémentaire sur l'emplacement x	3,00 € x =
	Animaux (gratuit si > 7j) x	1,00 € x =
	Electricité (16 amp) x	4,00 € x =
Taxe de séjour x	0,50 € x =	
TOTAL EMPLACEMENT				
ACOMPTE (25%)				
				SOLDE =

LE SOLDE EST A REGLER SUR PLACE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET SIGNATURES CI-APRES.

POUR L'ENVOI POSTAL MERCI DE FAIRE PARVENIR LE DOCUMENT A L'ADRESSE SUIVANTE :
 MAIRIE DE VILLEFRANCHE DE ROUERGUE / SERVICE DE L'URBANISME
 PROMENADE DU GUIRAUDET
 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE, FRANCE



CAMPING DU ROUERGUE ***
le Teulel 12200 Villefranche de Rouergue
+33 (0)5 65 45 16 24
email : campingrouergue@wanadoo.fr

CONTRAT DE RESERVATION 1/2

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT :

Le camping accepte les locations d'emplacement afin de garantir à sa clientèle un emplacement pour le jour de son arrivée. Celles-ci sont soumises à certaines conditions :

A titre d'acompte, tout contrat de location sera accompagné d'un chèque (à l'ordre du TRESOR PUBLIC) d'un montant de 25 % du total du séjour, aucun remboursement ne sera accordé pour tout séjour écourté du fait du locataire. Les chèques vacances sont acceptés.

Merci d'avoir prêté attention à ces quelques lignes !

N'OUBLIEZ PAS :

- La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à un tiers.
- Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou moins doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.
- Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Nous nous réservons la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelle 24 heures après la date prévue d'arrivée. En cas de désistement 30 jours avant la date prévue d'arrivée, les acomptes seront remboursés, déduction faite des frais de mandat. Passé ce délai, les sommes versées resteront acquises au camping.
- Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison.

ANNULATION ou RETARD : Toute annulation doit être faite par écrit (courrier ou fax), pensez à prendre une assurance annulation (facultative). Nous vous proposons une assurance multi-avantages avec la fédération française de camping et de caravaning.

Plus de 30 jours avant : l'acompte sera remboursée, déduction faite des frais de mandat. Passé ce délai (- de 30 jours) les sommes versées resteront pour acquises au camping. La direction se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu si elle restait sans nouvelle 24H après la date prévue d'arrivée.

« Chers clients, ces précisions étaient nécessaires afin d'éviter tout équivoque, nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances soient inoubliables. »

Par la présente réservation, je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location d'un emplacement décrites ci-dessus et m'y conforme. Je vous transmets les 2 imprimés remplis et signés auxquels je joins un chèque de €, à titre d'acompte, à valoir sur le séjour.

à , le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Le preneur :

La commune :